

## Modification au répertoire des Codes des médicaments d'exception

La Régie vous avise d'une modification apportée au répertoire des *Codes des médicaments d'exception* qui entre en vigueur le 13 décembre 2018.

### Modification de l'indication donnant droit au paiement pour *Synjardy*<sup>MC</sup>

Un changement dans l'indication donnant droit au paiement pour EMPAGLIFLOZINE/ METFORMINE (CHLORYDRATE DE) – *Synjardy*<sup>MC</sup> amène une modification du code pour ce médicament d'exception. Il peut désormais être autorisé si la condition clinique de la personne assurée correspond à l'indication de paiement du code EN219.

#### Code EN219

Pour le traitement des personnes diabétiques de type 2 dont la dose maximale optimale de metformine est stable depuis au moins un mois.

Les personnes doivent répondre également aux exigences de l'indication reconnue pour le paiement de l'empagliflozine.

À partir du 13 décembre 2018, *Synjardy*<sup>MC</sup> ne sera plus remboursé par le code EN150. Toutefois, les personnes qui ont obtenu un remboursement avec ce code pourront continuer d'en obtenir le remboursement jusqu'à la fin de la validité de l'ordonnance sans autre démarche de votre part.

D'ici le 13 décembre 2018, les facturations transmises en pharmacie avec le code EN150 généreront le message informatif HF « Fin d'autorisation le 2018/12/13; inviter la personne à revoir son médecin ». Nous vous invitons à ne pas considérer ce message, car c'est le code EN150 qui prend fin et non l'autorisation.

Si l'autorisation de paiement est absente, le message DX « Autorisation requise pour l'ordonnance » s'affiche au moment de la transmission de la demande de paiement par le pharmacien. Pour toute question relative à la facturation, vous pouvez communiquer avec le Centre de support aux pharmaciens.

#### Courriel, site Web et fils RSS

[services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca](mailto:services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca)  
[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS

#### Téléphone

#### Heures d'ouverture

#### Pharmaciens

Québec 418 643-9025  
Ailleurs au Québec 1 888 883-7427

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h  
(mercredi de 9 h 30 à 17 h)

#### Autres professionnels

Québec 418 643-8210  
Montréal 514 873-3480  
Ailleurs au Québec 1 800 463-4776

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30  
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)